

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LI CEN CES

2025-2026

LEA ANGLAIS-ESPAGNOL SÉNART

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 7 juillet au 30 septembre 2025
sur le site internet de l'UPEC



Pédagogique : du 8 au 18 septembre 2025
lors des réunions de rentrée indiquées sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité du lundi 13 au jeudi 16 octobre 2025

EMPLOI DU TEMPS

➡ <https://mon-edt.u-pec.fr/direct/>



PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 22 septembre 2025

Vacances de la Toussaint : du samedi 25 octobre au lundi 3 novembre 2025

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026

Période des examens : du lundi 12 au samedi 24 janvier 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 26 janvier 2026

Vacances d'hiver : du samedi 28 février au lundi 9 mars 2026

Vacances de printemps : du samedi 25 avril au lundi 4 mai 2026

Période des examens : du lundi 11 mai au samedi 30 mai 2026
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1ère session : semaine du 8 juin 2026

2ème session d'examens : du lundi 22 juin au samedi 4 juillet 2026

Jury 2ème session : semaine du 6 juillet 2026



Langues étrangères appliquées

La filière L.E.A. (Langues étrangères appliquées) de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est orientée vers l'entreprise et prépare via sa licence et ses masters aux métiers du commerce international et du management international.

Axée sur l'enseignement simultané de deux langues étrangères, elle propose deux combinaisons linguistiques : anglais-espagnol ou anglais-allemand. La priorité est donnée à la langue des Affaires (économique, juridique, commerciale, technique et la communication interculturelle...) ainsi qu'à la maîtrise de la langue et de la culture françaises, non moins essentielles dans la réussite universitaire et professionnelle.

Une attention particulière est accordée aux disciplines professionnalisantes dont les contenus permettent d'acquérir de solides connaissances tant théoriques que pratiques dans des champs aussi variés que les sciences de gestion, les sciences économiques, les sciences de la communication le droit. L'ensemble de ces acquis est validé par des expériences en entreprise (stage en fin de Licence, en Master 1 et 2) qui confèrent au diplôme une orientation à caractère professionnalisant.

La formation L.E.A. amène l'étudiant à développer une grande capacité à la mobilité et à l'adaptation à multiples situations et méthodes de travail, compétences indispensables aujourd'hui.

La licence LEA 3eme année est aussi disponible en apprentissage.

AU COURS DE SA FORMATION, L'ÉTUDIANT APPRENDRA À :

- Développer une pensée critique face à un marché global complexe et mouvant ;
- Savoir communiquer, à l'écrit comme à l'oral, dans un environnement multilingue (linguiste polyvalent) ;
- Développer son savoir-faire à l'international ;
- Analyser, proposer, négocier et convaincre ;
- Maîtriser les codes professionnels du monde de l'entreprise.

Ces connaissances et compétences visent à former l'esprit critique d'un futur décisionnaire à même de répondre aux exigences et aux enjeux du monde professionnel et de ses mutations.

LI CEN SommaireCES

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	6
Présentation du département de LEA sénart	8
ORGANISATION DES ÉTUDES.....	9
Dispositifs numériques	11
DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS	15
L2-L3 récapitulatif des enseignements (Lea sénart)	16
Tableau récapitulatif par semestre	17
Semestre 1	22
Semestre 2	29
Semestre 3	35
Semestre 4	44
Semestre 5	52
Semestre 6	60
L2-L3 choix des ue d'ouverture	67
Stages Lea	68
Explication des types de resultats	69
ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ	70
PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC	77
VOCABULAIRE EN USAGE	81

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens : Damien zanone damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante :

Marie-Madeleine Huchet et Elisabeth Vialle dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët laure.gallouet@u-pec.fr

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

Site Campus centre - bât. i, 2e étage, bureau i3 219

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE LEA SÉNART

DIRECTRICE

Virginie N'Dah-Sékou / _virginie.ndah-sekou@u-pec.fr

ADRESSE

Bâtiment C – 3^e étage
36, rue Georges Charpak
77567 Lieusaint cedex

SECRÉTARIAT DU DÉPARTEMENT

Mme Marion BOUJÉMA

Tél: 01.64.13.43.59

Mail : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

Les horaires du secrétariat sont affichés sur la porte du bureau.

Ouverture : du lundi au jeudi de 8H30 à 12H00 et de 14H00 à 17H00

- questions administratives
- emplois du temps
- rendez-vous avec les enseignants
- cahier des réclamations
- interface entre étudiants et enseignants

ATTENTION : lorsque l'étudiant(e) souhaite solliciter un rendez-vous avec les responsables du Département, soulever un problème, signaler une erreur, etc., il (elle) doit le faire le plus rapidement possible par écrit.

LISTE DES ENSEIGNANTS

Jean-Pierre Brouillaud, Maître de conférences (Droit)

Sara Estévez Aubry, contractuelle (Espagnol)

Jacqueline Landi, PRCE (Anglais)

Virginie N'Dah-Sékou, Maître de conférences (Espagnol)

Francesco Sergi, Maître de conférences (Economie)

Myriam Tola, PRCE (Anglais)

Responsable pédagogique L1 : Jacqueline Landi

Responsable pédagogique L3 (FI/FA) : Myriam Tola

Coordination des stages (Licence) : Myriam Tola

Coordination des Relations internationales : Virginie N'Dah-Sékou

ORGANISATION DES ÉTUDES

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr)
ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué. Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr> > [Scolarité](#) > [Examens](#)

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

OUTILS NUMÉRIQUES À DISPOSITION DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

ACTIVEZ VOTRE COMPTE NUMÉRIQUE

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :



<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

CONSULTEZ VOTRE MESSAGERIE UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE L'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, votre messagerie, les catalogues de la bibliothèque universitaire, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs.



<https://e-campus.u-pec.fr/>

LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES POUR ACCÉDER AUX SUPPORTS DE COURS

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

SI VOUS ÉTIEZ AMENÉ.E À SUIVRE DES ENSEIGNEMENTS HORS DE L'UNIVERSITÉ

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres tutoriels vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « propédeutique ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.



ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat :

sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

LE PLAGIAT EST INADMISSIBLE, QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DU CURSUS.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques :

respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé quelques rappels utiles :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique (sous forme de livre) ou d'un site internet, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt dans les conditions évoquées ci-dessus.

Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est formellement interdite, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.



DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (LEA SÉNART)

Notes plancher

Les UE signalées par un astérisque comportent une note plancher fixée à 7/20. Pour valider le semestre il est nécessaire que cette note soit atteinte. En outre, une UE dont la note plancher n'est pas atteinte ne peut entrer dans la compensation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Anglais *	12
1.9.01	1h30	Initiation aux civilisations des pays anglophones 1	4
1.9.02	1h	Communication écrite et orale 1	4
1.9.03	1h30	Outils linguistiques 1	4
UE02		Espagnol *	12
1.9.04	1h30	Initiation aux civilisations des pays hispanophones 1	3
1.9.05	1h	Communication écrite et orale 1	3
1.9.06	1h	Outils linguistiques 1	3
1.9.07	1h	Initiation à la traduction socio-économique 1	3
UE03		Droit	3
1.9.08	2h	Droit	3
UE04		Langue	3
1.0.17	1h30	LV3 Allemand	3
		Total	30

Semestre 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE05		Anglais *	9
1.9.09	1h30	Initiation aux civilisations des pays anglophones 2	3
1.9.10	1h	Communication écrite et orale 2	3
1.9.11	1h30	Outils linguistiques 2	3
UE06		Espagnol *	9
1.9.12	1h30	Initiation aux civilisations des pays hispanophones 2	3
1.9.13	1h	Communication écrite et orale 2	2
1.9.14	1h	Outils linguistiques 2	2
1.9.15	1h	Initiation à la traduction socio-économique 2	2
UE07		Enseignements professionnels	6
1.9.16	2h	Droit 2	3
1.9.17	2h	Économie 2	3
UE08		Option de parcours	6
1.0.18	1h30	LV3 Allemand	3
1.9.18		UE d'ouverture	3
		Total	30

Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE09		Anglais *	6
2.9.01	1h	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3 : Royaume-Uni - Europe (CM)	2
2.9.02	1h30	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3 : Royaume-Uni -Europe (TD)	2
2.9.03	1h30	Traduction économique et sociale 3	1
2.9.04	1h30	Communication écrite et orale 3	1
UE10		Espagnol *	6
2.9.05	1h	Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 3 : Espagne (CM)	2
2.9.06	1h30	Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 3 : Espagne (TD)	2
2.9.07	1h30	Traduction économique et sociale 3	1
2.9.08	1h30	Communication écrite et orale 3	1
UE11		Enseignements professionnels *	12
2.9.09	2h	Droit 3	3
2.9.10	1h	Relations internationales 3	2
2.9.11	2h	Politiques économiques 3	3
2.9.12	1h30	Comptabilité financière 3	2
2.9.13	1h	Organisation de l'entreprise 3	2
UE12		Techniques de communication	6
2.0.15	2h	TICE 3	3
2.0.16	1h30	LV3 Allemand	3
		Total	30

Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE13		Anglais *	6
2.9.14	1h	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4 : Etats-Unis-Commonwealth (CM)	2
2.9.15	1h30	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4 : Etats-Unis-Commonwealth (TD)	2
2.9.16	1h30	Traduction économique et sociale 4	1
2.9.17	1h30	Communication écrite et orale 4	1
UE14		Espagnol *	6
2.9.18	1h	Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 4 (CM)	2
2.9.19	1h30	Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 4 (TD)	2
2.9.20	1h30	Traduction économique et sociale 4	1
2.9.21	1h30	Communication écrite et orale 4	1
UE15		Enseignements professionnels *	12
2.9.22	2h	Droit 4	3
2.9.23	1h	Relations internationales 4	2
2.9.24	1h+1h	Politiques économiques 4	3
2.9.25	1h30	Comptabilité financière 4	2
2.9.26	1h30	Outils mathématiques appliqués au commerce international 4	2
UE16		Technique de communication/option de parcours (sénart)	6
2.0.17	1h30	LV3 Allemand	3
2.9.27	1h30	Découverte du monde professionnel	3
		Total	30

Semestre 5

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE17		Anglais *	6
3.9.01	1h30	Acteurs économiques et sociaux des mondes anglo-phones 5	2
3.9.02	1h30	Communication appliquée aux affaires 5	2
3.9.03	1h30	Traduction de spécialité 5	2
UE18		Espagnol *	6
3.9.04	1h30	Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones 5	2
3.9.05	1h30	Communication appliquée aux affaires 5	2
3.9.06	1h30	Traduction de spécialité 5	2
UE19		Enseignements professionnels *	9
3.9.08	1h+2h	Économie internationale 5	2
3.9.09	2h	Droit des affaires 5	2
3.9.10	1h30	Analyse financière 5	1
3.9.11	1h30 + 2h	Marketing stratégique 5	2
3.9.12	2h	Transport et logistique à l'international	2
UE20		Techniques de communication	9
3.0.24	1h	TICE 5	3
3.0.25	1h30	Préparation au TOEIC	3
3.9.13	1h30	Communication professionnelle	3
		Total	30

Semestre 6

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE21		Anglais *	6
3.9.14	1h30	Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 6	2
3.9.15	1h30	Communication appliquée aux affaires 6	2
3.9.16	1h30	Traduction de spécialité 6	2
UE22		Espagnol *	6
3.9.17	1h30	Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones	2
3.9.18	1h30	Communication appliquée aux affaires 6	2
3.9.19	1h30	Traduction de spécialité 6	2
UE23		Enseignements professionnels *	6
3.9.21	2h	Économie internationale 6	2
3.9.22	1h30 + 1h30	Analyse financière 6	2
3.9.23	1h30 + 1h30	Marketing et CRM 6	2
UE24		Options	6
3.0.26	1h30	Préparation au DELE	3
3.0.27		UE d'ouverture	3
UE25		Stage *	6
3.9.24		Stage	6
		Total	30

SEMESTRE 1



SEMESTRE 1

UE01 – ANGLAIS *

1.9.01 - INITIATION AUX CIVILISATIONS DES PAYS ANGLOPHONES 1

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les cours ont pour objet d'analyser les principales données sociales, politiques, économiques et culturelles des territoires étudiés. Ils seront organisés selon l'évolution historique et par ordre chronologique en étudiant les différentes tendances démographiques, sociales et politico- culturelles.

Au S1, nous débiterons par l'étude du Royaume-Uni ; au S2 nous étudierons certaines colonies / ex-colonies de son empire colonial.

Modalités de contrôle des connaissances UE01 Anglais *, 1.9.01 Initiation aux civilisations des pays anglophones 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 50% oral + 50% écrit, dont un exposé oral individuel et une évaluation écrite de 1h30.

1.9.02 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 1

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Cet ECUE est obligatoire pour tous les étudiants.

Ce cours vise à traiter de thématiques diverses liées au monde anglo-saxon.

Des textes et des vidéos sont utilisés pour se familiariser à la culture britannique et américaine et pour permettre un débat sur les différents sujets traités.

Modalités de contrôle des connaissances UE01 Anglais *, 1.9.02 Communication écrite et orale 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Régime général : Présentation orale + une évaluation en semaine 13

Régime dérogatoire : DST en semaine 13 (durée 1h)

2^e session : épreuve écrite (durée 1h)

1.9.03 - OUTILS LINGUISTIQUES 1

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'enseignement vise à améliorer les outils linguistiques (= 'les mots et les structures') afin de créer les bases d'une connaissance approfondie de la langue anglaise tout en se penchant sur les difficultés de traduction du français vers l'anglais et vice-versa.

Le 1^{er} semestre débutera par l'analyse logique et l'analyse grammaticale pour faciliter l'analyse et la comparaison des structures entre le français et l'anglais.

Concernant « les mots » nous procéderons par des techniques d'apprentissage lexical spécifiques visant à faciliter la mémorisation et l'emploi des mots (combinaisons de mots, expressions, ...) dans un contexte donné.

Concernant « les structures », nous procéderons par des techniques d'analyse et de traduction pour comprendre les spécificités structurelles de l'anglais (et du français) visant un véritable approfondissement de langue anglaise en tant que langue de spécialité.

Modalités de contrôle des connaissances UE01 Anglais *, 1.9.03 Outils linguistiques 1		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

CCI : 100% écrit : deux évaluations écrites pour la partie CC ; une évaluation écrite pour la partie de 2^e chance

UE02 – ESPAGNOL ***1.9.04 - INITIATION AUX CIVILISATIONS DES PAYS HISPANOPHONES 1****Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY****Volume horaire hebdomadaire : 1h30****Programme :**

À travers l'étude de documents variés, il s'agira d'étudier les grandes caractéristiques de l'Espagne actuelle et son évolution depuis le milieu du XX^e siècle. Cette approche permettra une compréhension des spécificités géographiques, démographiques, politiques, sociales et culturelles de l'Espagne contemporaine.

Méthodes : une grande attention sera portée à la méthodologie de l'étude de documents (mis à disposition sur la plate-forme EPREL et/ou distribués en cours). Les étudiants devront fournir un travail personnel régulier et participer activement au commentaire des documents fournis. Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Espagnol *, 1.9.04 Initiation aux civilisations des pays hispanophones 1		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation en contrôle continu.

1.9.05 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 1**Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY****Volume horaire hebdomadaire : 1h****Programme :**

Cet enseignement propose de familiariser les étudiant·e·s avec des éléments qui font une communication efficace :

- Prononciation, intonation, ponctuation
- Interaction, argumentation
- Pratique du discours, élocution
- Pratique des formules de la communication écrite

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Espagnol *, 1.9.05 Communication écrite et orale 1		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation orale : exposé

Évaluation écrite : DST

1.9.06 - OUTILS LINGUISTIQUES 1

Enseignant(s) : AURÉLIE SARRE

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Le cours d'outils linguistiques vise à consolider les bases grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'espagnol (à partir d'un niveau B1).

Un travail régulier sera demandé aux étudiants (apprentissage de leçons, exercices...), ce travail personnel est indispensable pour réussir.

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Espagnol *, 1.9.06 Outils linguistiques 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.9.07 - INITIATION À LA TRADUCTION SOCIO-ÉCONOMIQUE 1

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

À partir de textes traitant de l'actualité économique, sociale et politique, l'objectif est d'acquérir le lexique indispensable pour aborder ces thèmes mais également d'aborder les techniques de la traduction. Par ailleurs, sans être un cours de civilisation, les supports choisis sont l'occasion de mieux connaître les pays hispanophones.

Méthodes : les étudiants devront travailler en utilisant dictionnaires bilingues et unilingues (papier et/ou en ligne), ainsi que grammaires et lexiques. Un travail personnel de préparation des traductions et une participation active en cours est indispensable.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Espagnol *, 1.9.07 Initiation à la traduction socio-économique 1		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation en contrôle continu.

UE03 – DROIT

1.9.08 - DROIT

Enseignant(s) : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cours d'introduction au droit : la notion de règle de droit, de source du droit, les principales règles sur le procès et la preuve.

Modalités de contrôle des connaissances UE03 Droit, 1.9.08 Droit		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Examen terminal écrit de 1h ou 1h30 constitué de cas pratiques.

UE04 – LANGUE

1.0.17 - LV3 ALLEMAND

Enseignant(s) : VERONIQUE HOLLINGER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif : Cours destiné aux débutants (n'ayant jamais étudié l'allemand), ce cours vise à acquérir les bases du fonctionnement de la langue allemande (partie 1)

La méthodologie sera communiquée par le professeur à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Langue, 1.0.17 LV3 Allemand		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Les étudiants seront évalués tout au long du semestre.

Contrôle continu 100% écrit - 1 DST (50%) et 1 DST final (50%).

SEMESTRE 2



SEMESTRE 2

UE05 – ANGLAIS *

1.9.09 - INITIATION AUX CIVILISATIONS DES PAYS ANGLOPHONES 2

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les cours ont pour objet d'analyser les principales données sociales, politiques, économiques et culturelles des territoires étudiés. Ils seront organisés selon l'évolution historique et par ordre chronologique en étudiant les différentes tendances démographiques, sociales et politico- culturelles.

Au S1, nous débiterons par l'étude du Royaume-Uni ; au S2 nous étudierons certaines colonies / ex-colonies de son empire colonial.

Modalités de contrôle des connaissances UE05 Anglais *, 1.9.09 Initiation aux civilisations des pays anglophones 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 50% oral + 50% écrit, dont un exposé oral individuel et une évaluation écrite de 1h30

1.9.10 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 2

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Cet ECUE est obligatoire à tous les étudiants.

Ce cours vise à traiter de thématiques diverses liées au monde anglo-saxon.

Des textes et des vidéos sont utilisés pour se familiariser à la culture britannique et américaine et pour permettre un débat sur les différents sujets traités.

Modalités de contrôle des connaissances UE05 Anglais *, 1.9.10 Communication écrite et orale 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.9.11 - OUTILS LINGUISTIQUES 2

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'enseignement vise à améliorer les outils linguistiques (= « les mots et les structures ») afin de créer les bases d'une connaissance approfondie de la langue anglaise tout en se penchant sur les difficultés de passage du français vers l'anglais et vice-versa.

Concernant « les mots » nous procéderons par des techniques d'apprentissage lexical spécifiques visant à faciliter la mémorisation et l'emploi des mots (combinaisons de mots, expressions, ...) dans un contexte donné.

Concernant « les structures » nous procéderons par des techniques d'analyse et de traduction pour comprendre les spécificités structurels de l'anglais (et du français) visant un véritable approfondissement de langue anglaise en tant que langue de spécialité.

Modalités de contrôle des connaissances UE05 Anglais *, 1.9.11 Outils linguistiques 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

CCI : 100% écrit - deux évaluations écrites pour la partie CC ; une évaluation écrite pour la partie de 2^e chance CCI.

UE06 – ESPAGNOL *

1.9.12 - INITIATION AUX CIVILISATIONS DES PAYS HISPANOPHONES 2

Enseignant(s) : YESSIKA GONZALEZ CASTRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

À travers l'étude de documents variés, il s'agira d'étudier les grandes caractéristiques de l'Amérique latine contemporaine, du XX^e siècle à nos jours. Cette approche permettra une compréhension des spécificités géographiques, démographiques, politiques, sociales et culturelles des pays hispano-américains.

Méthodes : une grande attention sera portée à la méthodologie de l'étude de documents. Les étudiants devront fournir un travail personnel régulier et participer activement au commentaire des documents fournis.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Espagnol *, 1.9.12 Initiation aux civilisations des pays hispanophones 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation en contrôle continu.

1.9.13 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 2

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Cet enseignement propose de familiariser les étudiants avec des éléments qui font une communication efficace :

- Interaction, argumentation
- Pratique du discours, élocution
- Pratique des formules de la communication écrite

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Espagnol *, 1.9.13 Communication écrite et orale 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation orale : exposé

Évaluation écrite : DST

1.9.14 - OUTILS LINGUISTIQUES 2

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Le cours d'outils linguistiques vise à consolider les bases grammaticales, syntaxiques et lexicales de l'espagnol (à partir d'un niveau B1, et dans la continuité du 1er semestre).

Un travail régulier sera demandé aux étudiants (apprentissage de leçons, exercices...), ce travail personnel est indispensable pour réussir.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Espagnol *, 1.9.14 Outils linguistiques 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

1.9.15 - INITIATION À LA TRADUCTION SOCIO-ÉCONOMIQUE 2

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

À partir de textes traitant de l'actualité économique, sociale et politique, l'objectif est d'acquérir le lexique indispensable pour aborder ces thèmes mais également d'aborder les techniques de la traduction. Par ailleurs, sans être un cours de civilisation, les supports choisis sont l'occasion de mieux connaître les pays hispanophones.

Méthodes : les étudiants devront travailler en utilisant dictionnaires bilingues et unilingues (papier et/ou en ligne), ainsi que grammaires et lexiques. Un travail personnel de préparation des traductions et une participation active en cours est indispensable.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Espagnol *, 1.9.15 Initiation à la traduction socio-économique 2		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation en contrôle continu.

UE07 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

1.9.16 - DROIT 2

Enseignant(s) : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Étude du droit des personnes (la personnalité juridique, la capacité juridique) et du droit des biens (la notion de meuble, d'immeuble, le droit de propriété).

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Enseignements professionnels, 1.9.16 Droit 2		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Examen terminal écrit de 1h ou 1h30 constitué de cas pratiques.

1.9.17 - ÉCONOMIE 2

Enseignant(s) : FRANCESCO SERGI
Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours d'introduction à l'économie vise à acquérir les concepts et les outils de base de l'analyse économique, qualitative et quantitative. Il propose aux étudiants une première application de ces concepts et outils à des cas d'étude, tirés de l'actualité économique et financière en France et à l'international (Europe et États-Unis).

Le cours propose une vision d'ensemble du fonctionnement du système économique (le circuit de la production et le circuit du revenu) et des principaux indicateurs statistiques utilisés dans l'analyse économique (PIB, IPC, taux de chômage, pouvoir d'achat).

Le cours introduit également les étudiants les techniques de base pour lire, commenter et analyser des données économiques.

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Enseignements professionnels, 1.9.17 Économie 2		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE08 – OPTION DE PARCOURS

1.0.18 - LV3 ALLEMAND

Enseignant(s) : VERONIQUE HOLLINGER
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif : Acquérir les bases du fonctionnement de la langue allemande (partie 2)
Acquérir de l'aisance dans la prononciation de la langue à travers la lecture de textes.

La méthodologie sera communiquée par le professeur à la rentrée.
L'évaluation s'effectuera tout au long du semestre : Écrit (50%) - Oral (50%)

2^e session : 100% écrit

1.9.18 - UE D'OUVERTURE

Programme :

Voir la liste proposée par le département LEA Sénart, dont :

- Écritures et pratiques théâtrales

SEMESTRE 3



SEMESTRE 3

UE09 – ANGLAIS *

2.9.01 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 3 : ROYAUME-UNI - EUROPE (CM)

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Anglais *, 2.9.01 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3: RU-Europe (CM)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.02 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 3 : ROYAUME UNI - EUROPE (TD)

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Anglais *, 2.9.02 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3: RU-Europe (TD)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.03 - TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 3

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

- Révision et approfondissement grammatical.
- Comprendre, analyser et traduire (thème et version) des documents traitant de problèmes socio-économiques.
- Acquérir la terminologie économique. Parfaire le résumé, la contraction de texte, le compte rendu.

Méthodes :

À partir de textes socio-économiques, approfondissement lexical et grammatical par un travail de lecture et apprentissage guidé du vocabulaire.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Anglais *, 2.9.03 Traduction économique et sociale 3		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 100% écrit, deux évaluations écrites.

2.9.04 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 3

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ces cours font la suite des cours oraux de la première année. Oral : renforcement de l'acquis, jeux de rôle, progression vers un langage spécialisé avec recherches et débats sur des sujets d'économie, politique et de société.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Anglais *, 2.9.04 Communication écrite et orale 3		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

UE10 – ESPAGNOL *

2.9.05 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES HISPANOPHONES 3 : ESPAGNE (CM)

Enseignant(s) : VIRGINIE N'DAH-SEKOU

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectifs et programme : Connaissance des enjeux politiques et économiques de l'Espagne contemporaine : évolution des politiques économiques depuis le milieu du XX^e siècle, secteurs d'activité, spécificités régionales, monde du travail, rôle des institutions, place de l'Espagne dans les échanges internationaux...

Méthodes : Les principaux enjeux politiques et économiques seront présentés et expliqués lors du CM. Les TD seront l'occasion d'appliquer ces connaissances à travers le commentaire de documents variés portant sur des thématiques économiques.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Espagnol *, 2.9.05 Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 3: Espagne (CM)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle terminal (semaine 13)

2.9.06 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES HISPANOPHONES 3 : ESPAGNE (TD)

Enseignant(s) : VIRGINIE N'DAH-SEKOU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et programme : Connaissance des enjeux politiques et économiques de l'Espagne contemporaine : évolution des politiques économiques depuis le milieu du XX^e siècle, secteurs d'activité, spécificités régionales, monde du travail, rôle des institutions, place de l'Espagne dans les échanges internationaux...

Méthodes : Les principaux enjeux politiques et économiques seront présentés et expliqués lors du CM. Les TD seront l'occasion d'appliquer ces connaissances à travers le commentaire de documents variés portant sur des thématiques économiques. Une attention particulière sera portée à la méthodologie du commentaire de documents, ainsi qu'à l'utilisation d'une langue riche et variée (lexique macro-économique). Les étudiants devront fournir un travail personnel régulier (préparation des documents mis en ligne sur EPREL, lecture de la presse) et participer activement en TD.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Espagnol *, 2.9.06 Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 3: Espagne (TD)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation en contrôle continu

2.9.07 - TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 3

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

À partir de textes traitant de l'actualité économique, sociale et politique, l'objectif est d'approfondir le lexique indispensable pour aborder ces thèmes mais également de travailler les techniques de la traduction. Par ailleurs, sans être un cours de civilisation, les supports choisis sont l'occasion de mieux connaître les pays hispanophones.

Méthodes : les étudiants devront travailler en utilisant dictionnaires bilingues et unilingues (papier et/ou en ligne), ainsi que grammaires et lexiques. Un travail personnel de préparation des traductions et une participation active en cours est indispensable.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Espagnol *, 2.9.07 Traduction économique et sociale 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Évaluation en contrôle continu.

2.9.08 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 3

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet enseignement propose de familiariser les étudiants avec des éléments qui font une communication efficace :

- Pratique du discours, élocution
- Pratique des formules de la communication écrite et orale en milieu académique et professionnel

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Espagnol *, 2.9.08 Communication écrite et orale 3		
1^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

50% oral : exposé

50% écrit : DST

UE11 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

2.9.09 - DROIT 3

Enseignant(s) : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Le droit des contrats : notion de contrat, conditions pour conclure un contrat et effets du contrat.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.09 Droit 3		
1^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2^e session		Épreuve écrite : 100%

Examen terminal écrit de 1h ou 1h30 constitué de cas pratiques.

2.9.10 - RELATIONS INTERNATIONALES 3

Enseignant(s) : FRANCESCO SERGI

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Ce cours d'introduction aux relations internationales vise à caractériser et analyser, qualitativement et quantitativement, les rapports inter-étatiques, le rôle des organisations internationales et les enjeux économiques contemporains qui s'y rattachent. La discussion de ces caractéristiques et enjeux s'appuie sur des cas d'étude tirés de l'actualité internationale.

Le cours de relations internationales s'articule sur deux semestres et développe quatre thèmes :

- les grands principes et enjeux des relations internationales, en particulier la tension entre conflit et coopération ;
- les organisations internationales, leur diversité et leurs rôles dans la régulation des relations internationales ;
- l'interdépendance commerciale et financière entre pays et le débat entre protectionnisme et libre-échange ;
- les fondements de la construction européenne et le fonctionnement de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire (zone euro).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.10 Relations internationales 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.11 - POLITIQUES ÉCONOMIQUES 3

Enseignant(s) : FRANCESCO SERGI

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Le cours de politiques économiques vise à fournir aux étudiants des outils théoriques et quantitatifs pour analyser et discuter de façon critique les objectifs des certaines politiques économiques, ainsi que les moyens de leur mise en œuvre. Le cours présente et discute des exemples tirés de l'actualité économique et politique française (principalement) mais aussi étrangère (Europe et États-Unis).

Le cours de politiques économiques s'articule sur deux semestres.

Le premier semestre du cours se concentre sur la stabilisation de la croissance, de l'inflation et de l'emploi par la politique budgétaire et monétaire. Le cours propose d'abord une explication des mécanismes économiques conduisant à des fluctuations cycliques de la croissance et de l'emploi, puis une discussion des avantages et inconvénients des politiques économiques visant à réduire ces fluctuations.

Le deuxième semestre du cours est centré sur la redistribution. Le cours propose d'abord un aperçu des différentes définitions et mesures des inégalités de revenu et de patrimoine, puis un panorama de leur évolution à court et à long terme, en France et aux États-Unis. Enfin, le cours analyse l'impact sur les inégalités de la structure des prélèvements obligatoires en France, en se concentrant sur l'impôt sur le revenu (IR), sur l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.11 Politiques économiques 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.12 - COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 3

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La comptabilité financière est une discipline permettant de s'assurer de l'équilibre des comptes d'une entreprise. Sa tenue est une obligation légale mais également une source d'informations pour les nombreux acteurs économiques (propriétaires, dirigeants, salariés, partenaires commerciaux et financiers, les administrations).

Le cours abordera donc les principales pratiques comptables en vigueur, le caractère réglementaire, les documents de synthèse à produire.

L'étudiant sera à même d'enregistrer des opérations résultant de transactions commerciales, de produire des états financiers et de suivre des normes comptables précises.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.12 Comptabilité financière 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.13 - ORGANISATION DE L'ENTREPRISE 3

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

L'entreprise est un lieu au sein duquel des décisions sont prises en fonction des ressources disponibles, de l'offre proposée sur le marché ainsi qu'aux moyens employés. Diriger et organiser une entreprise pose donc des problèmes particuliers et exige des compétences spécifiques.

Le programme permettra d'aborder les modes de fonctionnement d'une entreprise, ses différentes activités, certaines théories des organisations et leurs apports, les pratiques managériales en vigueur. Des outils d'analyse seront également présentés afin que les étudiants puissent considérer l'importance et le rôle particulier des informations environnementales dans la prise de décision managériale.

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.13 Organisation de l'entreprise 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE12 – TECHNIQUES DE COMMUNICATION

2.0.15 - TICE 3

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Objectifs : comprendre les enjeux liés à l'usage des TICE, en connaître les grands principes, faciliter leur apprentissage en sélectionnant les matériels et logiciels adaptés à leur usage, se familiariser avec les outils de bureautique.

Méthodes : Les séances s'articuleront autour :

- de la présentation et l'usage de l'environnement matériel et informatique, la réglementation ;
- des réseaux et leur fonctionnement ; Internet et les moteurs de recherche, les opérateurs booléens, la recherche avancée ;
- de l'usage de logiciels de bureautique.

Modalités de contrôle des connaissances UE12 Techniques de communication, 2.0.15 TICE 3		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.0.16 - LV3 ALLEMAND

Enseignant(s) : VERONIQUE HOLLINGER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Révision et approfondissement des principales règles de grammaire et introduction au vocabulaire de spécialité (économie, commerce et gestion).

Modalités de contrôle des connaissances UE13 LV3 Allemand, 2.0.16 LV3 Allemand		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%



SEMESTRE 4

SEMESTRE 4

UE13 – ANGLAIS *

2.9.14 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 4 : ETATS-UNIS-COMMONWEALTH (CM)

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Anglais *, 2.9.14 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4: Etats-Unis-Commonwealth (CM)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.15 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 4 : ÉTATS-UNIS-COMMONWEALTH (TD)

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Anglais *, 2.9.15 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4 : Etats-Unis-Commonwealth (TD)		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.16 - TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 4

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

- Révision et approfondissement grammatical
 - Comprendre, analyser et traduire (thème et version) des documents traitant de problèmes socio-économiques.
- Acquérir la terminologie économique. Parfaire le résumé, la contraction de texte, le compte rendu.

Méthode :

À partir de textes socio-économiques, approfondissement lexical et grammatical par un travail de lecture et apprentissage guidé du vocabulaire.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Anglais *, 2.9.16 Traduction économique et sociale 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.17 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 4

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ces cours font la suite des cours oraux de la première année. Oral : renforcement de l'acquis, jeux de rôle, progression vers un langage spécialisé avec recherches et débats sur des sujets d'économie, politique et de société.

Modalités de contrôle des connaissances UE13 Anglais *, 2.9.17 Communication écrite et orale 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE14 – ESPAGNOL *

2.9.18 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES HISPANOPHONES 4

Enseignant(s) : VIRGINIE N'DAH-SEKOU

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme :

Objectifs et programme : Connaissance des enjeux politiques et économiques de l'Amérique latine contemporaine : évolution des politiques économiques depuis le milieu du XX^e siècle, principaux secteurs d'activité, intégration régionale, place de l'Amérique latine dans les échanges internationaux...

Méthodes : Les principaux enjeux politiques et économiques seront présentés et expliqués lors du CM. Les TD seront l'occasion d'appliquer ces connaissances à travers le commentaire de documents variés portant sur des thématiques économiques.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Espagnol *, 2.9.18 Espaces socio-économiques et politiques des mondes hispanophones 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.19 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES DES MONDES HISPANOPHONES 4

Enseignant(s) : VIRGINIE N'DAH-SEKOU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme :

Objectifs et programme : Connaissance des enjeux politiques et économiques de l'Amérique latine contemporaine : évolution des politiques économiques depuis le milieu du XX^e siècle, principaux secteurs d'activité, intégration régionale, place de l'Amérique latine dans les échanges internationaux...

Méthodes : Les principaux enjeux politiques et économiques seront présentés et expliqués lors du CM. Les TD seront l'occasion d'appliquer ces connaissances à travers le commentaire de documents variés portant sur des thématiques économiques. Une attention particulière sera portée à la méthodologie du commentaire de documents, ainsi qu'à l'utilisation d'une langue riche et variée (lexique macro-économique). Les étudiants devront fournir un travail personnel régulier (préparation des documents mis en ligne sur EPREL, lecture de la presse) et participer activement en TD.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Espagnol *, 2.9.19 Espaces socio-économiques des mondes hispanophones 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.20 - TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 4

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

À partir de textes traitant de l'actualité économique, sociale et politique, l'objectif est d'approfondir le lexique indispensable pour aborder ces thèmes mais également de travailler les techniques de la traduction. Par ailleurs, sans être un cours de civilisation, les supports choisis sont l'occasion de mieux connaître les pays hispanophones.

Méthodes : les étudiants devront travailler en utilisant dictionnaires bilingues et unilingues (papier et/ou en ligne), ainsi que grammaires et lexiques. Un travail personnel de préparation des traductions et une participation active en cours est indispensable.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Espagnol *, 2.9.20 Traduction économique et sociale 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.21 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 4

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cet enseignement propose de familiariser les étudiants avec des éléments qui font une communication efficace :

- Pratique du discours, élocution.
- Pratique des formules de la communication écrite et orale en milieu académique et professionnel.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Espagnol *, 2.9.21 Communication écrite et orale 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

50% oral : exposé

50% écrit : DST.

UE15 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

2.9.22 - DROIT 4

Enseignant(s) : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

La responsabilité civile : responsabilité pour faute, responsabilité du fait des choses, responsabilité du fait d'autrui.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.22 Droit 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Examen terminal écrit de 1h ou 1h30 constitué de cas pratiques.

2.9.23 - RELATIONS INTERNATIONALES 4

Enseignant(s) : FRANCESCO SERGI

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Ce cours d'introduction aux relations internationales vise à caractériser et analyser, qualitativement et quantitativement, les rapports inter-étatiques, le rôle des organisations internationales et les enjeux économiques contemporains qui s'y rattachent. La discussion de ces caractéristiques et enjeux s'appuie sur des cas d'étude tirés de l'actualité internationale.

Le cours de relations internationales s'articule sur deux semestres et développe quatre thèmes :

- les grands principes et enjeux des relations internationales, en particulier la tension entre conflit et coopération ;
- les organisations internationales, leur diversité et leurs rôles dans la régulation des relations internationales ;
- l'interdépendance commerciale et financière entre pays et le débat entre protectionnisme et libre-échange ;
- les fondements de la construction européenne et le fonctionnement de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire (zone euro).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.23 Relations internationales 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.24 - POLITIQUES ÉCONOMIQUES 4

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h+1h

Programme :

Le cours de politiques économiques vise à fournir aux étudiants des outils théoriques et quantitatifs pour analyser et discuter de façon critique les objectifs des certaines politiques économiques, ainsi que les moyens de leur mise en œuvre. Le cours présente et discute des exemples tirés de l'actualité économique et politique française (principalement) mais aussi étrangère (Europe et États-Unis).

Le cours de politiques économiques s'articule sur deux semestres.

Le premier semestre du cours se concentre sur la stabilisation de la croissance, de l'inflation et de l'emploi par la politique budgétaire et monétaire. Le cours propose d'abord une explication des mécanismes économiques conduisant à des fluctuations cycliques de la croissance et de l'emploi, puis une discussion des avantages et inconvénients des politiques économiques visant à réduire ces fluctuations.

Le deuxième semestre du cours est centré sur la redistribution. Le cours propose d'abord un aperçu des différentes définitions et mesures des inégalités de revenu et de patrimoine, puis un panorama de leur évolution à court et à long terme, en France et aux États-Unis. Enfin, le cours analyse l'impact sur les inégalités de la structure des prélèvements obligatoires en France, en se concentrant sur l'impôt sur le revenu (IR), sur l'impôt de solidarité sur la fortune

(ISF) et l'impôt sur la fortune immobilière (IFI).

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.24 Politiques économiques 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.25 - COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 4

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.25 Comptabilité financière 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.26 - OUTILS MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL 4

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les étudiants dans le cadre de leur formation doivent être capable de maîtriser certains concepts mathématiques de base. Le programme abordera donc :

- la mesure de variations et proportions ;
- les statistiques descriptives : variables quantitatives discrètes et continues ;
- les méthodes de prévision : la régression linéaire, les moindres carrés ;
- les techniques de calculs financiers : intérêts simples et composés.

Les séances seront organisées autour de nombreux exercices d'application permettant une pratique régulière afin d'assimiler les notions du programme.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.26 Outils mathématiques appliqués au commerce international 4		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE16 – TECHNIQUE DE COMMUNICATION/OPTION DE PARCOURS (SÉNART)

2.0.17 - LV3 ALLEMAND

Enseignant(s) : VERONIQUE HOLLINGER

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Révision et approfondissement des principales règles de grammaire et introduction au vocabulaire de spécialité (économie, commerce et gestion).

Modalités de contrôle des connaissances UE16 LV3 Allemand, 2.0.17 LV3 Allemand		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

2.9.27 - DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce module vise à un approfondissement des métiers et contextes de travail dans le domaine du commerce international (qui émanent de la Licence LEA) afin de permettre aux étudiants d'élaborer leur Projet Professionnel Personnel et de mieux évaluer les différents parcours possibles pour atteindre l'objectif fixé dans le PPP (poursuite d'études et / ou intégration dans le monde du travail après la L3).

Modalités de contrôle des connaissances UE16 Technique de communication/option de parcours (Sénart), 2.9.27 Découverte du monde professionnel		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 100% écrit, 1 rapport écrit en CC et 1 rapport final (écrit) à rendre en semaine 13 du semestre.



SEMESTRE 5

SEMESTRE 5

UE17 – ANGLAIS *

3.9.01 - ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES MONDES ANGLOPHONES 5

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Se familiariser avec les multinationales (les « global corporations ») en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (et ailleurs) pour développer une capacité d'analyse critique des discours et comportements de ces acteurs économiques.

Thèmes pouvant être abordés : *Corporate Social Responsibility – Business Ethics – Sustainability – Circular Economy – Public Relations – Globalisation – Corporate Governance.*

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Anglais *, 3.9.01 Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu: 50% oral + 50% écrit, dont un exposé oral individuel et une évaluation écrite de 1h30.

3.9.02 - COMMUNICATION APPLIQUÉE AUX AFFAIRES 5

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Approfondir les connaissances lexicales et grammaticales spécialisées des étudiants en travaillant sur des documents du domaine de l'import-export, des activités bancaires et du commerce international (factures, connaissements, ...) mais aussi rédaction du CV et de lettres de motivations, ainsi que de messages électroniques portant sur des questions techniques, de demandes et d'offres commerciales, mémos d'entreprises, rapports.

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Anglais *, 3.9.02 Communication appliquée aux affaires 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.03 - TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ 5

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et méthodes :

À travers le thème et la version, approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales spécialisées sur les documents du domaine de l'import-export et du commerce international (S5 documents relevant de la correspondance commerciale ; S6 documents complexes et techniques).

Modalités de contrôle des connaissances UE17 Anglais *, 3.9.03 Traduction de spécialité 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 100% écrit, avec deux évaluations écrites

UE18 – ESPAGNOL *

3.9.04 - ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES MONDES HISPANOPHONES 5

Enseignant(s) : VIRGINIE N'DAH-SEKOU

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours vise à un approfondissement des connaissances sur la vie économique de l'Espagne, et au développement des capacités d'analyse critique du fonctionnement et des discours des acteurs économiques, à travers des études de cas sur les entreprises espagnoles.

Méthodes : Travail de recherche et d'analyse des informations, commentaire de documents et réalisation d'exposés par les étudiants.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Espagnol *, 3.9.04 Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.05 - COMMUNICATION APPLIQUÉE AUX AFFAIRES 5

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Approfondir les connaissances lexicales et grammaticales spécialisées des étudiants en travaillant sur des documents du domaine de l'import-export, des activités bancaires et du commerce international (factures, connaissements, ...) mais aussi rédaction du CV et de lettres de motivations, ainsi que de messages électroniques portant sur des questions techniques, de demandes et d'offres commerciales, mémos d'entreprises, rapports.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Espagnol *, 3.9.05 Communication appliquée aux affaires 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.06 - TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ 5

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Espagnol *, 3.9.06 Traduction de spécialité 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE19 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

3.9.08 - ÉCONOMIE INTERNATIONALE 5

Enseignant(s) : FRANCESCO SERGI

Volume horaire hebdomadaire : 1h + 2h

Programme :

Le cours d'économie internationale permet aux étudiants de se familiariser avec les dynamiques contemporaines de l'économie mondiale. Les étudiants développeront leurs capacités analytiques à différents niveaux : interprétation de données statistiques, capacité à lire et restituer l'information économique en anglais et en français, application des théories économiques à des cas d'études. Le cours est structuré autour de trois thématiques :

- le commerce international et sa régulation ;

Présentation des enseignements

- les stratégies de structuration et de développement des firmes multinationales ;
- le système monétaire et financier international.

Le cours d'économie internationale se déroule sur deux semestres. Le premier semestre se concentre sur le commerce international et sur les firmes multinationales ; le deuxième semestre aborde le thème des flux financiers, avec une attention particulière à la compréhension des déterminants des taux de change.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.08 Economie internationale 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.09 - DROIT DES AFFAIRES 5

Enseignant(s) : JEAN-PIERRE BROUILLAUD

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Étude des fondements du droit des affaires, des sociétés commerciales, et des procédures collectives.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.09 Droit des affaires 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Examen terminal écrit de 1h ou 1h30 constitué de cas pratiques.

3.9.10 - ANALYSE FINANCIÈRE 5

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le programme d'analyse financière permet aux étudiants qui seront confrontés de par leur fonction aux documents comptables et financiers des entreprises de porter un jugement sur leur santé et leurs performances financières.

On trouvera donc dans le programme du cours, à côté des concepts fondamentaux, des développements plus poussés sur tel ou tel aspect de l'analyse afin de se familiariser avec les notions essentielles : distinguer les équilibres financiers, réaliser des arbitrages, la mesure de la rentabilité, la maîtrise des risques.

Précisons enfin que l'analyse financière ne constitue que l'un des aspects du diagnostic auquel se livre l'analyste pour porter un jugement plus complet sur l'entreprise.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.10 Analyse financière 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.11 - MARKETING STRATÉGIQUE 5

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

La démarche marketing permet d'aboutir à l'analyse des différentes variables du marché et des facteurs qui déterminent le comportement des consommateurs. Elle fixe alors le positionnement de l'offre proposées par l'entreprise, source du ciblage client.

Objectifs : le cours s'attachera à développer les concepts liés :

- à la démarche d'analyse de marché et des acteurs présents ;
- à l'analyse du comportement du consommateur ;
- à la mise en œuvre d'une stratégie marketing via le positionnement ;
- à la définition des couples produit-marché dans le cadre de la stratégie adoptée ;
- définir les choix en décisions tactiques et opérationnelles au travers du plan de marchéage (4P).

Les travaux dirigés permettront d'illustrer ces concepts au travers de cas d'entreprises et de développer la capacité des étudiants à maîtriser certains outils d'analyse.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.11 Marketing stratégique 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.12 - TRANSPORT ET LOGISTIQUE À L'INTERNATIONAL

Enseignant(s) : ARMAND GARCIA

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Permettre aux étudiants de mener à bien une opération d'importation ou d'exportation en prenant en compte tous les aspects de la logistique.

- Transport international des marchandises.
- Opérations douanières et intracommunautaires.

Les différents principes et concepts seront abordés par le biais d'étude de documents de transport (connaissance – B/L, lettre de transport aérien LTA, liste de colisage, etc.). Les différentes notions seront ensuite mises en pratique à l'aide d'exercices et / ou simulations.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.12 Transport et logistique à l'international		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE20 – TECHNIQUES DE COMMUNICATION

3.0.24 - TICE 5

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Techniques de communication, 3.0.24 TICE 5		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.0.25 - PRÉPARATION AU TOEIC

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Préparation au TOEIC test et renforcement du niveau lexical, grammatical et structurel en anglais.

N.B. cette préparation non-payante fait partie des UE à valider dans la L3.

Les étudiants peuvent ensuite s'inscrire au TOEIC test® Listening & Reading, qui est hors cursus et payant (réalisé sur le site de Sénart une fois par an).

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Techniques de communication, 3.0.25 Préparation au Toeic		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

Contrôle continu : 100% écrit, avec deux évaluations écrites.

3.9.13 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Modalités de contrôle des connaissances		
UE20 Techniques de communication, 3.9.13 Communication professionnelle		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50

The background image shows an outdoor sports area on a clear, sunny day. In the foreground, there is a lush green lawn. A concrete pillar stands near the center. Behind it, a dark metal fence with a netting top encloses a sports field. A group of people, mostly young adults, are gathered behind the fence, looking towards the field. In the background, a modern, multi-story building with large windows is visible. The sky is a clear, bright blue.

SEMESTRE 6

SEMESTRE 6

UE21 – ANGLAIS *

3.9.14 - ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES MONDES ANGLOPHONES 6

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Se familiariser avec les multinationales (les *global corporations*) en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis (et ailleurs) pour développer une capacité d'analyse critique des discours et comportements de ces acteurs économiques.

Thèmes pouvant être abordés : *Corporate Social Responsibility – Business Ethics – Sustainability – Circular Economy – Public Relations – Globalisation – Corporate Governance.*

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Anglais *, 3.9.14 Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 50% oral + 50% écrit, dont un exposé oral individuel et une évaluation écrite de 1h30

3.9.15 - COMMUNICATION APPLIQUÉE AUX AFFAIRES 6

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Anglais *, 3.9.15 Communication appliquée aux affaires 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.16 - TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ 6

Enseignant(s) : JACQUELINE LANDI

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et Méthodes :

À travers le thème et la version, approfondissement des connaissances lexicales et grammaticales spécialisées sur les documents du domaine de l'import-export et du commerce international (S5 : documents relevant de la correspondance commerciale ; S6 : documents complexes et techniques, traductions pour sites web, etc.).

Modalités de contrôle des connaissances UE21 Anglais *, 3.9.16 Traduction de spécialité 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

Contrôle continu : 100% écrit, avec deux évaluations écrites

UE22 – ESPAGNOL *

3.9.17 - ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES MONDES HISPANOPHONES

Enseignant(s) : YESSIKA GONZALEZ CASTRO

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours vise à un approfondissement des connaissances économiques sur l'Amérique latine, et au développement des capacités d'analyse critique du fonctionnement et des discours des acteurs économiques, à travers des études de cas sur les entreprises nationales et multinationales des pays hispano-américains.

Méthodes : Travail de recherche et d'analyse des informations, commentaire de documents et réalisation d'exposés par les étudiants.

Une bibliographie indicative sera fournie lors du premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE22 Espagnol *, 3.9.17 Acteurs économiques et sociaux des mondes hispanophones		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve orale : 100%

3.9.18 - COMMUNICATION APPLIQUÉE AUX AFFAIRES 6

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE22 Espagnol *, 3.9.18 Communication appliquée aux affaires 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.19 - TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ 6

Enseignant(s) : SARA MORÁN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme : Approfondir les connaissances lexicales et grammaticales spécialisées des étudiants en travaillant sur des documents du domaine de l'import-export, des activités bancaires et du commerce international (factures, connaissements, etc.) mais aussi rédaction du CV et de lettres de motivation, ainsi que de messages électroniques portant sur des questions techniques, de demandes et d'offres commerciales, mémos d'entreprises, rapports.

Modalités de contrôle des connaissances UE22 Espagnol *, 3.9.19 Traduction de spécialité 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE23 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

3.9.21 - ÉCONOMIE INTERNATIONALE 6

Enseignant(s) : FRANCESCO SERGI

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Le cours d'économie internationale permet aux étudiants de se familiariser avec les dynamiques contemporaines de l'économie mondiale. Les étudiants développeront leurs capacités analytiques à différents niveaux : interprétation de données statistiques, capacité à lire et restituer l'information économique en anglais et en français, application des théories économiques à des cas d'études. Le cours est structuré autour de trois thématiques :

- le commerce international et sa régulation ;
- les stratégies de structuration et de développement des firmes multinationales ;
- le système monétaire et financier international.

Le cours d'économie internationale se déroule sur deux semestres. Le premier semestre se concentre sur le commerce international et sur les firmes multinationales ; le deuxième semestre aborde le thème des flux financiers, avec une attention particulière à la compréhension des déterminants des taux de change.

Modalités de contrôle des connaissances UE23 Enseignements professionnels *, 3.9.21 Économie internationale 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.22 - ANALYSE FINANCIÈRE 6

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+1h30

Programme :

Le programme d'analyse financière permet aux étudiants qui seront confrontés de par leur fonction aux documents comptables et financiers des entreprises de porter un jugement sur leur santé et leurs performances financières.

On trouvera donc dans le programme du cours, à côté des concepts fondamentaux, des développements plus poussés sur tel ou tel aspect de l'analyse afin de se familiariser avec les notions essentielles : distinguer les équilibres financiers, réaliser des arbitrages, la mesure de la rentabilité, la maîtrise des risques.

Précisons enfin que l'analyse financière ne constitue que l'un des aspects du diagnostic auquel se livre l'analyste pour porter un jugement plus complet sur l'entreprise.

Modalités de contrôle des connaissances UE23 Enseignements professionnels *, 3.9.22 Analyse financière 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

3.9.23 - MARKETING ET CRM 6

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 + 1h30

Programme :

L'expérience client est en perpétuelle mutation. L'entreprise doit donc mieux s'adapter aux usages qui eux aussi sont fortement impactés par les nouveaux modes de contact tels que les smartphones, les nouveaux comportements d'achat, les réseaux sociaux.

Objectifs : comprendre pourquoi et comment les organisations doivent s'adapter aux nouveaux canaux, développer une expérience client de qualité et faire en sorte de fidéliser ses consommateurs.

Le cours abordera donc :

- les outils de gestion de la connaissance client ;
- l'étude des solutions de la gestion de la relation client afin de gérer les nombreuses

interactions ;

- l'exploitation des données du CRM (*Customer Relationship Management*) ;
- l'analyse des performances.

Le cours sera complété de travaux dirigés qui permettront une mise en pratique des concepts abordés via des cas d'entreprise et exercices d'application.

Modalités de contrôle des connaissances UE23 Enseignements professionnels *, 3.9.23 Marketing et CRM 6		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 100%
2 ^e session		Épreuve écrite : 100%

UE24 – OPTIONS

3.0.26 - PRÉPARATION AU DELE

Enseignant(s) : SARA ESTÉVEZ AUBRY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le cours vise à la préparation du DELE (*Diploma de Español como Lengua Extranjera*) délivré par l'Institut Cervantes, au niveau B2 ou C1. À partir de documents divers abordant des thématiques variées, les différentes compétences seront travaillées : compréhension de l'oral et de l'écrit, expression écrite et orale.

Modalités de contrôle des connaissances UE24 Options, 3.0.26 Préparation au DELE		
1 ^{re} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2 ^e session		Épreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%

3.0.27 - UE D'OUVERTURE

UE25 – STAGE *

3.9.24 - STAGE

Enseignant(s) : MYRIAM TOLA (coordinatrice des stages Licence LEA Sénart)

Programme :

Stage obligatoire en entreprise de 12 semaines

Le stage en entreprise est de 12 semaines, si rémunéré selon la réglementation en vigueur ; de 8 semaines moins un jour, si l'étudiant ne parvient pas à trouver de stage rémunéré selon la réglementation en vigueur. Tout étudiant doit être sensibilisé aux avantages représentés par un stage de 12 semaines : pour l'étudiant stagiaire, cela apporte une richesse du suivi et une pratique prolongée, qui lui permettent d'acquérir une véritable expérience professionnelle, et en outre de préparer un rapport de qualité ; pour l'entreprise d'accueil, il s'agit du retour de l'investissement initial rendu à travers l'autonomie et la prise progressive de responsabilité de l'étudiant stagiaire dans la phase finale de son stage.

Le stage s'effectue chez un auxiliaire du commerce international. Les conventions de stage doivent être soumises pour acceptation au responsable des stages. Elles sont signées par la Direction.

Le stage est l'occasion, pour l'étudiant, d'approfondir et d'élargir les connaissances acquises au Département. Après une brève période d'observation, l'étudiant doit participer à la vie de l'entreprise et être placé en situation de responsabilité.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport. Les stages à l'étranger sont fortement recommandés (durée : 12 semaines en tenant compte d'un temps d'adaptation).

Un Guide des stages est distribué aux étudiants après la rentrée universitaire. Chaque étudiant bénéficie par ailleurs, pendant son stage, de l'encadrement d'un enseignant.

Les conventions doivent être soumises impérativement pour acceptation au responsable des stages de Licence 3. Aucun stage ne sera validé s'il n'est accepté par l'enseignant responsable des stages sous forme d'une convention dûment signés par l'entreprise, l'étudiant, et, en dernier lieu, le tuteur académique et la directrice de l'UFR.

Rapport de stage 100% écrit (basé sur le stage effectué en entreprise).

L1-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le « Guide des UE d'ouverture », disponible en ligne ou sur papier à la scolarité de la Faculté (bureau 107, bâtiment i2).

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue sur le site Internet de l'UPEC à des dates précises indiquées sur le site Internet.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

STAGES LEA

Les stages en entreprises sont une partie intégrante du cursus LEA.

Les étudiant.e.s doivent réaliser un stage en entreprise de 7 semaines minimum en L3.

En Master 1 LEA, le stage est de 3 mois et en Master 2 LEA, il est de 6 mois.

Une convention protège l'étudiant.e en cas de problème.

Chaque étudiant.e travaille avec un tuteur de stage dans l'équipe pédagogique.

Les étudiant.e.s rédigent un rapport professionnel présentant leur stage et une réflexion sur le domaine d'activité de l'entreprise où ils ont effectué leur stage

Les enseignants responsables de la coordination des stages donneront toutes les indications nécessaires pour la recherche de stage et l'établissement de la convention.

Un guide complet sur les stages en LLSH est disponible sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr> > formation initiale > licence 1, 2, 3.

Contact

Responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Site Campus centre - bâtiment i, 1er étage, baip-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 70 53

EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS L1-L2 ET L2-L3 LEA SENART

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante, mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

ÉTUDES, RÉSULTATS ET SCOLARITÉ

TEXTES RÉGLEMENTAIRES RELATIFS À VOTRE SCOLARITÉ



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL



RÈGLEMENT DES EXAMENS



RÈGLEMENT DES JURYS



BORNES UNIVERSITAIRES



CONTRÔLES DES CONNAISSANCES
ET ORGANISATIONS DES ENSEIGNEMENTS



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES SPÉCIALES
CONCERNANT LES ÉTUDIANTS EN SITUATION PARTICULIÈRE



PRINCIPES ET ORGANISATION DES UE D'OUVERTURE



RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. À chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagements des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard **trois semaines après le début des enseignements du semestre**, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique.

En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III – régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.



COMPENSATION DES RÉSULTATS

MODALITÉS DE COMPENSATION

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants.

ATTENTION : en cas de redoublement, les notes en dessous de 10/20 qui n'ont pas pu être compensées dans l'UE, de même que les notes en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher", ne sont pas conservées l'année de redoublement et doivent faire l'objet d'une nouvelle évaluation.

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1.

Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
 - soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »
- ou en dessous de 07/20 pour les notes dites "plancher"

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

RÈGLE DE PROGRESSION :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

RÈGLES DE POURSUITE D'ÉTUDES EN LICENCE

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP

(AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.



PRÉSENTATION DES SERVICES DE L'UPEC



LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

LES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES SONT ACCESSIBLES

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques



LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

CONTACT

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,
Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier
94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scui0-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation



LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

CULTURE

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ENGAGEMENT

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

EMPLOIS ÉTUDIANTS

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

LOGEMENT

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

BOURSES ET AIDES

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

PERMANENCE JURIDIQUE

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus



DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr



MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique. Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux :

aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

CONTACTS

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé
ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr



LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

SITE CAMPUS CENTRE

Bâtiment T – 3e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion – 2e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

SITE DE L'IUT SÉNART

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h – 18h



VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION

Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES

Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP

Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC

Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi "Orientation et réussite des étudiants", due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE

Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM

Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG

Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST

Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS

European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE

Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA

L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC

Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI

Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDIE

Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ

Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS

Licences option Santé ou Licences Accès Santé

MASTER

correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

MASTERS MEEF

Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

OPTIONS « FACULTÉ »

options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://llsh.u-pec.fr/>

OPTIONS D'OUVERTURE

ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

PARCOURS

Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD TRAVAUX DIRIGÉS

cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

THÈSE DE DOCTORAT

Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE

Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR

Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE

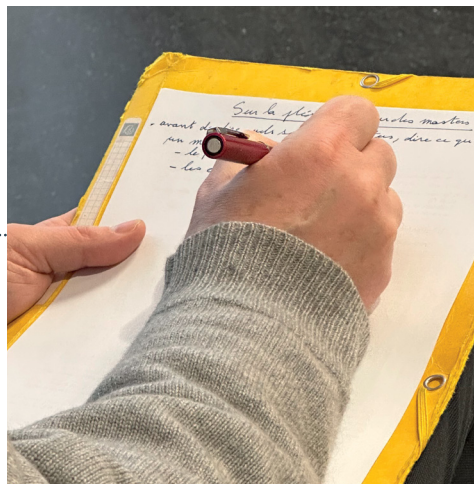
Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP

Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation.

En savoir plus : fc-vae@u-pec.f



LI CEN CE

DANS QUELLE SALLE EST MON COURS ?

1

Entrez votre identifiant court et votre mot de passe.

Pour les personnels : prenom.nom

Pour les étudiants : numéro du code barre de votre carte d'étudiant

Pour les externes : e2XXXXXXX ou extXXXXX

Identifiant court :

Mot de passe :

SE CONNECTER

JE ME CONNECTE
identifiant & mot de passe étudiant

2

LISTE DES RESSOURCES

Nom

Groupes

- 900 - DIFPRO
- 900 - Groupes Services centraux et d
- 900 - MIEE
- 900 - OSU-EFLUVE
- 900 - PATRIMOINE
- 901 - UFR DROIT
- 902 - UFR LETTRES CC

Enseignements 1er Semestre

JE SÉLECTIONNE LE BON DOSSIER
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3

CALENDRIER

Semaines

SEPTEMBRE 2025

L	M	M	J	V	S	D
25	26	27	28	29	30	31
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

JE VÉRIFIE LE JOUR ET LA SEMAINE
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

mon-edt.u-pec.fr/direct



Retrouvez la faculté LLSH sur Instagram



Ensemble,
partageons la vie à la fac
et préparons l'avenir



@LLSHupec

SECRÉTARIAT DE LICENCES LEA SENART

Campus Sénart

Bâtiment c

3^e étage, bureau C-303

01 64 13 43 59

sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr

*Scannez
pour envoyer un mail*





**llsh.
u-pec
.fr**